



Avis d'audience par écrit

Le 28 septembre 2021

Réf. 2021-H-110

En octobre 2021, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires pour étudier une demande de Bruce Power Inc. (Bruce Power) concernant l'autorisation de la remise en service de la tranche 3 de la centrale nucléaire de Bruce-A à la fin de son arrêt prévu actuel. La tranche 3 de Bruce-A est assujettie à [un ordre de la CCSN](#) exigeant que Bruce Power obtienne l'autorisation de la Commission avant de redémarrer des tranches désignées après tout arrêt entraînant le refroidissement du circuit caloporteur.

En vertu de l'article 3 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (les Règles), la Commission a décidé de modifier les Règles afin que le déroulement de l'audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera des mémoires de Bruce Power et du personnel de la CCSN. Le public n'a pas la possibilité d'intervenir dans ce dossier.

Les mémoires de Bruce Power et du personnel de la CCSN seront accessibles à partir du [site Web de la CCSN](#), ou sur demande auprès du Secrétariat, après le **1^{er} octobre 2021**.

Après les délibérations et la décision de la Commission sur la question à l'étude, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN, à [suretenucleaire.gc.ca](#), et fourni sur demande.

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour obtenir des documents, communiquez avec :

Agente du tribunal, Secrétariat
Tél. : 343-550-8309 ou 1-800-668-5284
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca